2018-2019

Ville de Foix

Projet pédagogique

ALAE CARDIE

Sommaire

Mise à jour : 15/02/2019

1. Présentation de l'association 3

- Historique 3
- Projet éducatif 4
- Rôles et missions des différents acteurs 5
- Le projet pédagogique 8
- Orientations pédagogiques communes 8
- Budget général 9

2. Présentation de la structure 10

- Situation géographique de la structure 10
- Public accueilli dans la structure, effectifs 10
- Description des locaux utilisés par l'ALAE 10

3. Présentation de l'équipe pédagogique 10

4. Le fonctionnement de l'ALAE et l'analyse de situation 12

- Description des différents temps 12
- Analyse de situation (constats, objectifs fixés pour répondre à la problématique citée lors de l'analyse de situation et plan de travail) 14

5. Nos objectifs pédagogiques/opérationnels et actions 15

6. Evaluation : description des différents points évalués et des différents outils utilisés 16

1. Présentation de l'association

• Historique

Mis en place par quelques enseignants volontaires, le Centre de Loisirs a vu le jour à Foix en 1951.
La ligue de l'enseignement, le syndicat des enseignants et les éclaireurs laïques de France ont fait partie du « Grand mouvement » ou l'idée de citoyenneté, d'apprentissage à la vie collective s'est concrétisée par la mise en place d'activités éducatives le jeudi puis le mercredi et les vacances.
Les patronages laïques ont été repris par les Francas dont le Projet Educatif est le cadre de référence de toute action menée auprès des enfants ou des jeunes.
C 'est dans le sens de la laïcité et le respect de l'individu que les différents responsables ont œuvré et œuvrent encore aujourd'hui.
Le Centre de Loisirs a été organisé et géré pendant plusieurs années par l'Association départementale des Francas. Depuis le 1er janvier 1997 une Association locale a été créée sous l'intitulé de « Francas de Foix » Foix Enfance. Dans la continuité du travail commencé elle a contribué à gérer le Centre de Loisirs et les Centres de Loisirs Associés aux Ecoles (C.L.A.E.) en assurant la coordination et la direction des actions.
Le 1er janvier 2002, après la dissolution de l'Association Pays de Foix Jeunesse, l'Association des Francas de Foix est devenue « Foix Enfance Jeunesse ».
En mars 2003, création de deux nouveaux C.L.A.E pour la municipalité de Foix (Ecoles des Bruilhols et du Cardié).
En septembre 2004, ouverture de trois C.L.A.E pour la municipalité de Montgailhard (Ecoles du Centre, de Loumet et du Séguela).
A la demande de la ville de Foix, des actions de prévention et d'animation répondant aux besoins des jeunes et de leurs familles sont mises en place et coordonnées par l'Association.
Avec la mise en place de l'intercommunalité, l'Association a été amenée à organiser les actions du Centre de Loisirs sur le territoire du Pays de Foix afin de répondre aux besoins des enfants et des familles des différentes communes.
Depuis novembre 2008, l'association s'appelle désormais Les Francas du Pays de Foix (nouveau logo en mars 2009).
Le 1er janvier 2011, l'activité Jeunesse a été reprise par le FAJIP (Foix Adolescence Jeunesse Information Prévention), les Francas du Pays de Foix restant membre actif de cette nouvelle association.
En septembre 2011, ouverture des ALAE de Cadirac et du Capitany à Foix. A compter de cette date, toutes les écoles de Foix sont dotées d'un ALAE.
Au 4 septembre 2013, suite à la réforme des rythmes scolaires, la Communauté de Communes du Pays de Foix a décentralisé l'ALSH des mercredis après-midi sur 5 sites (Courbet, Crampagna,
St Jean-de-Verges, St Paul-de-Jarrat et St Pierre-de-Rivière).
Le 6 janvier 2014, ouverture de deux ALAE pour le Syndicat Intercommunal à Vocation Educative de St Jean-de-Verges/Crampagna/Loubières sur les écoles de Crampagna et de St Jean-de-Verges jusqu'au 04/07/2014.
Au 01/09/2016 :

- ⇒ Ouverture de la nouvelle école de Montgailhard regroupant en un seul lieu les deux écoles et ALAE existants.
- ⇒ Décision de la Communauté de Communes du Pays de Foix de centraliser l'ALAE du mercredi après-midi sur le site du groupe scolaire Nelson Mandela.

Au 01/09/2018 dans le cadre du marché avec la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes, accueil supplémentaire à St Paul-de-Jarrat et au 23/04/2019 deux accueils supplémentaires à Varilhes et Verniolle.

A ce jour notre association gère :

8 ALAE : Accueils de loisirs associés à l'école sur les communes de Foix (7) et de Montgailhard (1) et mis en place par les communes respectives.
4 ALSH : Accueils de loisirs sans hébergement mis en place par la Communauté d'Agglomération Pays Foix-Varilhes durant les vacances scolaires.
1 ALAE : Accueil de loisirs associé à l'école mis en place par la Communauté d'Agglomération Pays Foix-Varilhes durant les mercredis après-midi.

- **Projet éducatif**

Un projet éducatif est un document écrit obligatoire qui définit les grandes orientations éducatives de l'organisateur. Il constitue la référence autour de laquelle l'équipe d'animation construira le projet pédagogique. Il tient compte des besoins spécifiques des mineurs qui sont accueillis dans l'organisation de la vie collective et lors des diverses activités.

Il est construit autour de valeurs fondamentales :

- La démocratie : en libérant des espaces qui permettent aux enfants de participer activement aux décisions qui les concernent. Par cet engagement actif ils feront l'apprentissage d'une réelle vie démocratique.
- La laïcité : le principe de laïcité doit se concrétiser par une égalité de traitement des personnes, le respect des différences, une réelle mixité sociale par l'accueil de tous sans distinction, d'origine ethnique, culturelle ou sociale, de conviction philosophique, politique ou religieuse.
- La solidarité : pour que chacun ait les mêmes chances de réussite, la possibilité de développer avec les autres membres de la collectivité les relations nécessaires à son épanouissement personnel et à son implication citoyenne.

et d'objectifs éducatifs (ci-dessous extraits du projet éducatif) :

Etre vigilant au bien être de chaque enfant et au respect de son rythme dans les activités individuelles ou collectives qui lui sont proposées.
Développer en fonction de l'âge, la notion de responsabilité et d'autonomie.
Mettre en pratique la notion de respect (respect de l'autre, respect des biens…) au travers d'actions et par l'élaboration et le suivi de règles de vie collectives.
Mettre en œuvre le principe de coéducation en favorisant le partenariat entre les différents acteurs éducatifs : enseignants, animateurs, parents, partenaires associatifs…
Sensibiliser l'enfant aux principes de développement durable, lui permettre de découvrir, de respecter et de protéger l'environnement naturel proche et le patrimoine local.
Favoriser des attitudes solidaires entre pairs, avec d'autres collectifs de jeunes, inter-générations et associations.
Initier l'envie de faire, d'apprendre, de découvrir par des actions socio-éducatives et culturelles permettant à l'enfant d'accéder à des connaissances, à des techniques et à des formes d'expression les plus variées.
Donner aux enfants les moyens d'être acteurs de leurs loisirs en les associant aux prises de décisions et en favorisant l'émergence de projets d'enfants.

Le projet pédagogique est remis aux salariés et aux partenaires institutionnels et associatifs. Il est disponible pour les familles au siège administratif de l'association des Francas du Pays de Foix, sur l'accueil de loisirs Nelson Mandela à Foix, sur l'accueil de loisirs à St-Paul-de-Jarrat et téléchargeable sur le site *http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/*.

- **Rôles et missions des différents acteurs**

Une structure associative bien adaptée

Un conseil d'administration

Composé de 9 membres individuels bénévoles élus par les adhérents, parents utilisateurs des services de l'association ou personnes souhaitant s'investir dans une association d'éducation populaire.

Un bureau

Il a pour mission d'administrer l'association. Il a la responsabilité de l'organisation générale de l'activité. Il est composé :

- **d'un président et d'une vice-présidente**
- **d'une trésorière et d'une trésorière adjointe**
- **d'une secrétaire et d'une secrétaire-adjointe**

Des membres associés se composant de représentants de collectivités territoriales et de services de l'état. Ils sont invités aux conseils d'administration et aux assemblées générales mais ne possèdent pas de voix délibératives.

Une équipe professionnelle expérimentée

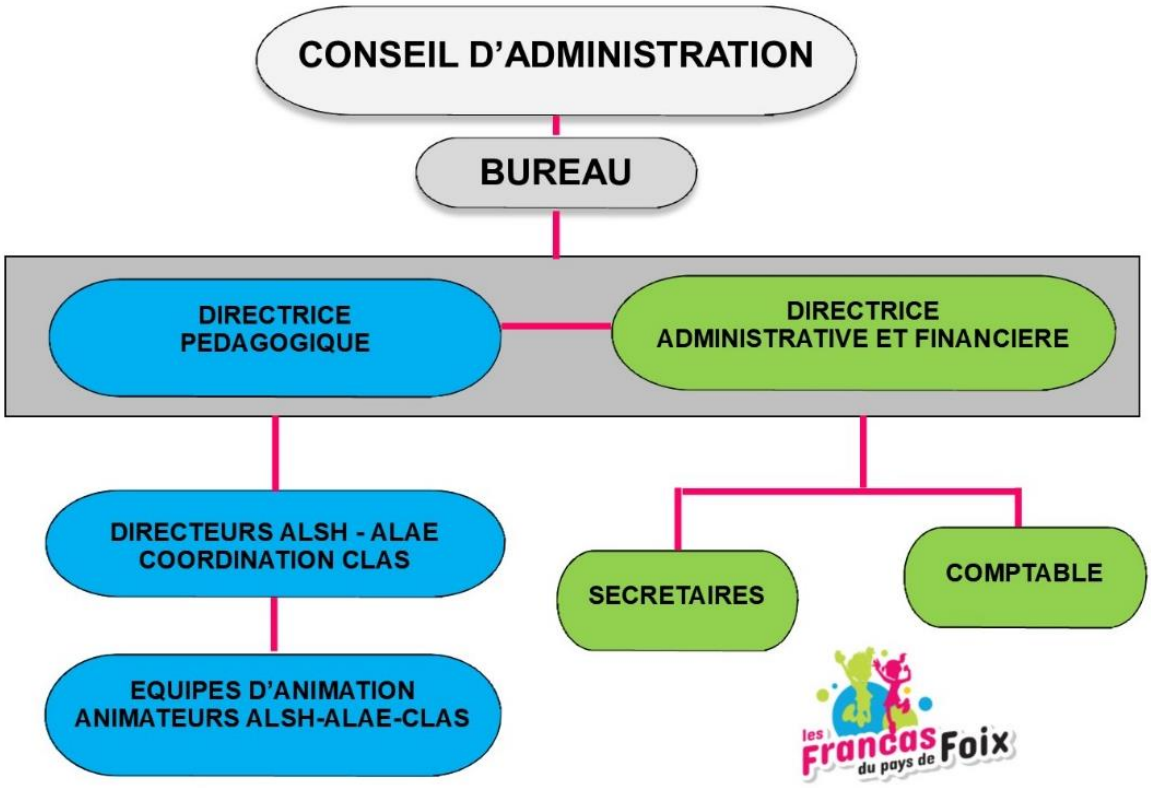

Suite à une nouvelle structuration en octobre 2010, l'association des Francas du Pays de Foix est composée de deux services.
Un service administratif qui assure le bon fonctionnement du volet administratif et financier de la structure.

Il est composé :

- ***d'une directrice administrative et financière, Anne VIVES,*** responsable du service administratif et financier.
- ***d'une comptable***
- ***de trois secrétaires***

Un service pédagogique dirigé par une ***directrice pédagogique, Pascale BLAZY,*** qui coordonne l'ensemble des structures. Elle est garante de la mise en œuvre des actions éducatives sur l'ensemble des structures gérées par l'association.

Il est composé :

- ***de directeurs et animateurs ALAE et ALSH***

L'accueil de loisirs des mercredis et des petites vacances est doté d'un **directeur ALSH** diplômé BEATEP, BEESAPT, BPJEPS, ou BAFD. Sous le contrôle de la directrice pédagogique, il est responsable de la structure qu'il dirige et garant de son bon fonctionnement. Il impulse une dynamique au sein de l'équipe d'animation qu'il encadre.

Ses missions :

Pédagogie :

- Il organise l'accueil des enfants et est garant du bon fonctionnement de la structure dont il a la responsabilité ;
- Il est responsable de la sécurité des enfants au sein de l'accueil de loisirs associé à l'école et également lors des sorties.
- Il élabore, avec l'équipe, le projet pédagogique de la structure en lien avec le projet éducatif de l'association et le remet à la directrice pédagogique au début de l'année scolaire ;
- Il contrôle et ajuste les projets d'animation si cela est nécessaire. Il veille à la bonne exécution des tâches et en particulier à la qualité des techniques proposées.
- Il gère une équipe d'animation et est responsable :
    - de la mise en œuvre des activités proposées aux enfants,
    - de la gestion des conflits (adultes, enfants),
    - d'une bonne dynamique de travail.
- Il fait part à la directrice pédagogique, dans les délais les plus courts, de tout dysfonctionnement au niveau des équipes pédagogiques (salariés municipaux travaillant sur les temps ou salariés Francas) ;
- Il organise et mène les réunions d'équipe;
- Il organise des bilans de fin de période et un bilan en fin d'année afin de se projeter pour l'année scolaire suivante en terme de projets et d'amélioration de fonctionnement ;
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques…) ;
- Il rend compte de sa mission à la directrice pédagogique, de l'évolution de l'accueil mis en place et du suivi de l'équipe pédagogique. Un bilan d'activité écrit doit être rendu à l'issue de chaque période d'entre vacances.
- Il assure le lien entre l'équipe d'animation de l'ALSH et la direction de l'Association ;

Communication :

- Il est garant de l'image de l'ALSH qu'il dirige ainsi que de l'Association pour laquelle il travaille.
- Il communique auprès des parents et des animateurs et des partenaires extérieurs ;
- Il affiche les plannings d'activités ou toutes autres informations concernant l'ALSH.

Formation :

- Il peut être amené à participer à des formations, sur demande de ses responsables, pouvant améliorer l'accueil et le fonctionnement de la structure qu'il dirige ;
- Il possède un rôle formateur et de soutien auprès des animateurs et des stagiaires.

Administratif :

- Il doit être en possession de toutes les fiches de renseignements des enfants complétées par les familles ;
- Il doit suivre et analyser l'évolution de la fréquentation avec afin d'ajuster l'encadrement en fonction de la réglementation en vigueur ;
- Il doit contrôler les autorisations de départ des enfants ;
- Il doit vérifier les contre-indications médicales et leur suivi, s'informer et informer l'équipes des PAI existant sur l'école, assurer une communication pertinente des problèmes médicaux et allergies divers ;
- Il doit faire un compte rendu de la composition et de l'organisation des repas afin que la directrice pédagogique puisse faire un travail auprès de l'économe ou du traiteur dans l'objectif d'améliorer la qualité des repas.
- Il contrôle les fiches de présences mensuelles du personnel en fonction du planning établi;
- Il restitue les factures auprès de la directrice pédagogique.

D'animateurs ALSH, à temps partiel, diplômés BAFA, BAPAAT, CAP Petite Enfance et non diplômés. Placés sous le contrôle du directeur de l'ALSH, ils sont garants de la sécurité morale, affective et physique des enfants qui leur sont confiés. Ils sont à leur écoute et à celle de leurs parents. Ils établissent une relation de confiance auprès d'eux.

Les missions de l'animateur :

Pédagogie :

- Il participe à l'élaboration du projet pédagogique et est garant de ses projets d'activités ;
- Il travaille en équipe afin d'échanger, de réguler et de construire ensemble ;
- Il doit être en mesure d'impulser des idées, des projets ;
- Il aide les enfants à monter leurs propres projets ;
- Il favorise l'autonomie chez l'enfant en apportant un soutien et une aide dans les gestes quotidiens ;
- Il sensibilise les enfants au respect, à la notion de partage ;
- Il est à l'écoute des enfants, de ses besoins et de son rythme ;
- Il apprend aux enfants à accepter les différences et les sensibilise à la notion de discrimination ;
- Il accompagne l'enfant dans sa construction de futur citoyen ;
- Il doit avoir un esprit dynamique, une tenue décente et adaptée et est tenu de montrer l'exemple dans son attitude, son langage, ses comportements;
- Il doit organiser le temps d'accueil de l'enfant de manière à ce que celui-ci soit un moment agréable, éducatif, constructif, ludique tout en donnant la possibilité aux enfants de faire leur propre choix ;
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques…) ;

Sécurité :

- Il est responsable des enfants qui lui sont confiés ;
- Il veille à la sécurité affective, physique et morale de l'enfant et établit une relation de confiance;
- Il s'assure de la présence et de la sécurité des enfants inscrits sur l'ALSH, ainsi que des sorties de l'école;
- Il sensibilise les enfants aux règles de vie, au respect des autres et du matériel ;
- Il contrôle, pour la sécurité des enfants, le matériel pédagogique utilisé.

Communication :

- Il informe les parents des événements vécus par leur enfant sur le temps ALSH;
- Il doit être vigilent à faire passer toutes informations importantes au sein de l'équipe pédagogique afin de garantir une communication et un travail de qualité ;
- Il communique sur la vie de l'association et de la structure sur laquelle il travaille.

Formation :

- Il se forme en participant à des formations internes liées au métier de l'animation ;
- Il aide et soutien les stagiaires.

Administratif :

- Il doit remplir une fiche mensuelle récapitulant ses heures travaillées, qu'il doit remettre à chaque fin de période au directeur de l'ALSH ;
- Il doit noter la présence des enfants restant à l'ALSH sur des fiches prévues à cet effet.

• Le projet pédagogique

Le projet pédagogique est un document obligatoire et indispensable construit par l'équipe d'animation. Il est conçu comme un contrat entre l'équipe pédagogique et les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Dans sa construction, les équipes d'animation de nos structures tiendront compte des orientations communes et des Projets Educatifs De Territoires.

• Orientations pédagogiques communes

Ces orientations instaurent une cohérence et créent une dynamique entre les différentes structures. Continuité des orientations pédagogiques communes à l'ensemble de nos structures :

- **Dans la lignée et la dynamique de la manifestation Graines de Mômes (avril 2017), poursuite du travail autour de l'éducation à l'environnement** afin de sensibiliser les enfants de façon ludique au développement durable, à la protection de l'environnement et leur faire découvrir le patrimoine local. L'ensemble de nos structures adhère à la charte Centre A'ERE (à l'initiative de l'association départementale des Francas de l'Ariège) pour la mise en place d'actions telles que l'acquisition de gestes éco-citoyens afin de protéger notre environnement proche.

- **Actions socio-éducatives et culturelles** afin d'initier l'envie de faire, d'apprendre, de découvrir et de sensibiliser l'esprit critique chez l'enfant :
  - Participation à l'organisation du ***8ème Festival des enfants*** (samedi 15 juin 2019). Les enfants sont acteurs du festival (projets d'accompagnement/projets d'enfants).

  - Blog des enfants : un blog *http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/blog-des-enfants* est proposé sur le site internet de l'association. Il est alimenté par des articles et photos d'enfants. Il s'agit d'un blog à visée éducative qui permet de développer auprès des petits rédacteurs l'expression écrite, de sensibiliser l'esprit critique et d'informer les lecteurs sur la vie de l'association au travers des activités mises en place dans les ALAE et ALSH.

  - Faire découvrir aux enfants les dispositifs d'animation proposés par l'association départementale des Francas tels que :
    - le « Cyber R@llye scientifique » (grand jeu éducatif qui permettre par la création d'un défi, la valorisation de connaissances liées à leur territoire et l'apprentissage du raisonnement scientifique et l'usage coopératif des technologies numériques).

- « Agis pour tes droits » Concours d'expression artistique sur le thème de la convention internationale des droits de l'enfant.

▪ ***Continuité de partenariats*** (Parcours éducatifs et culturels visant à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques et sportives et aux loisirs éducatifs en fonction de leur âge. En lien direct avec le projet associatif, les projets pédagogiques, les projets d'école et le PEDT. Ces ateliers fonctionnent par cycles avec un engagement des enfants. Ils ont lieu sur différents temps. Ils sont animés par nos équipes, par des parents, par des bénévoles, par des associations locales, par des services des collectivités et par des prestataires afin de faire découvrir aux enfants de nouvelles activités sportives et culturelles et de les sensibiliser au milieu associatif.

Deux nouvelles orientations pédagogiques cette année :

Réflexion autour de l'aménagement du temps de l'enfant…
… sur toutes les structures ALAE / ALSH et plus précisément sur le temps de la pause méridienne pour les ALAE, afin de respecter le bien être de l'enfant, son rythme et ses besoins et sa singularité au sein du collectif.
Pour cela, sur chacune de nos structures, nous allons nous interroger :
- sur le choix des activités proposées (objectifs, pertinence...)
- sur les aménagements d'espaces accessibles,
en y associant et en échangeant avec les équipes enseignantes (temps de transition, emploi du temps...) pour la continuité et la cohérence éducative.

La relation aux familles / La place des parents dans nos accueils de loisirs...
… dans le cadre d'une démarche de coéducation et afin d'associer les parents à la vie de nos accueils de loisirs, nous effectuerons un travail autour de la relation avec les familles. Ce travail consistera à informer, associer et impliquer davantage les parents dans la vie de l'association et des différentes structures. Nous mettrons en place des actions autour de l'accompagnement à la parentalité, en lien avec le PEDT des collectivités de Foix et de Montgailhard et de la Communauté d'Agglomération Pays Foix-Varilhes.
Même si nous favorisons déjà les liens avec les familles, notamment…
• en communiquant sur nos projets, notre organisation, le fonctionnement et les activités des structures,
• en les conviant à des moments conviviaux (journées portes ouvertes, spectacles entre chaque période de vacances et en fin d'année scolaire, Festival des enfants…),
• en les encourageant à s'impliquer dans nos structures (partage de savoir-faire, organisation de manifestations…)
nous souhaitons aller plus loin en créant une instance sous forme d'un comité de parents bénévoles afin de donner une lecture plus claire aux familles sur le fonctionnement et les projets de l'association et de chaque accueil de loisirs et d'offrir un espace et de la place à ceux qui le souhaitent.

• Budget général

Un budget pour les achats pédagogiques est alloué aux structures ALAE. Il est géré par les directeurs.

2. Présentation de la structure

• Situation géographique de la structure

L'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE) se situe au cœur du quartier du Cardié dans les locaux de l'école primaire, rue Palanquié à Foix. C'est un quartier essentiellement pavillonnaire.

• Public accueilli dans la structure, effectifs

L'école, en septembre 2018, accueille 87 enfants répartis en 4 classes

- 1 classe maternelle : 26 enfants
- 1 classe CP/CE2 : 20 enfants
- 1 classe de CE1/CE2 : 19 enfants
- 1 classe de CM1/CM2 : 22 enfants

L'accueil de loisirs accueille en moyenne (effectifs septembre 2018) :

Midi

- 17 enfants d'âge maternel
- 40 enfants d'âge primaire

Soir

- 17 enfants d'âge maternel
- 40 enfants d'âge primaire

• Description des locaux utilisés par l'ALAE

La mairie de Foix met à disposition de l'ALAE :

- les préaux de l'école élémentaire et maternelle
- le « burarium » (salle, régie, bureau)
- la salle ludothèque/bibliothèque
- une salle d'activités à l'étage

De plus, la structure est pourvue de plusieurs espaces extérieurs :

- 2 cours (une de « sports » et une de « détente »)
- 2 jardins (verger et potager)
- un espace vert ombragé avec des « gradins »
- une salle de restauration

3. Présentation de l'équipe pédagogique

L'équipe d'animation est composée d'animateurs salariés de l'association des Francas du Pays de Foix et d'animateurs salariés mis à disposition par la Mairie de Foix.
Elle se rencontre à la rentrée des classes en septembre pour mettre en place l'organisation des temps ALAE midi et soir.
Elle élabore le projet pédagogique et pour ce faire échange sur les différentes valeurs éducatives afin de déterminer les actions à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés.

Elle se réunit dans sa totalité (selon planning) deux fois par mois le mardi matin de 9h30 à 10h30 et un mardi sur deux pour les salariés des Francas du Pays de Foix (selon planning).
Au cours de ces réunions, les animateurs pourront échanger, préparer, faire un bilan sur l'organisation et la mise en place des animations.

NOM ET PRENOM	FONCTION	DIPLOME	EMPLOYEUR	HORAIRES MIDI	HORAIRES SOIR
Aurélie CABALLERO	Directrice	BJJEPS Loisirs tous publics	FRANCAS DU PAYS DE FOIX	11H30-13H30	15H45-18H
Stéphanie DUMOUCHEL	Animatrice	Non diplômée	MAIRIE DE FOIX	11H30-13H30 Sauf le jeudi	16H30-18H (les jeudis et vendredi)
Dominique BENAZET	Animatrice	CAP petite enfance	MAIRIE DE FOIX	/	15H45-16H30
Rose MALICK	Animatrice	CAP petite enfance BAFA	MAIRIE DE FOIX	11H30-13H30 (mardi et jeudi) pause de 12h45 à13h15	15H45-16H30
Mathieu GUERCI	animateur	BAFA en cours	FRANCAS DU PAYS DE FOIX	11H30-13H30	15H45-18H
Maryse GOMEZ	Animatrice	BAFA	MAIRIE DE FOIX	/	16H30-18H (les lundis et mardi)
Nathalie CAZALBOU	Animatrice	BAFA /CQP en cours	FRANCAS DU PAYS DE FOIX	11H30-13H30	15H45-18H
Christine TECHENE	Animatrice	Non diplômée	MAIRIE DE FOIX	/	15H45-17H30
Déborah ANTUNES	Animatrice	Non diplômée	MAIRIE DE FOIX	11H30-13H30	
Jean-Luc GRIMAL Interventions ponctuelles	Animateur	BEESAPT	MAIRIE DE FOIX	11H30-13H30	16H-18H 2 fois/semaine

4. Le fonctionnement de l'ALAE et l'analyse de situation

L'ALAE fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h30 et de 15h45 à 18h00.

- **Description des différents temps**

MIDI

11h30 à 11h45	• Chaque animateur est référent d'une classe et récupère les enfants sous le préau. (Mathieu classe CM, Nathalie classe CP, Déborah classe CE, Stéphanie/Rose, classe maternelle) Les enseignants emmènent au portail les enfants qui ne restent pas à l'ALAE. • La directrice est au portail et gère les sorties des classes avec les enseignants. • Les enfants partant avant 12h15 (garderie) participent aux activités comme les autres. • Les parents dont les enfants sont en maternelle ainsi que les enfants de la classe de GS/CP rentrent dans l'école afin de les récupérer directement dans le préau de la maternelle ou devant la classe. • Les enfants restant à l'ALAE ont un petit temps libre puis se séparent en plusieurs groupes selon l'activité à laquelle ils souhaitent participer, soit dans la salle d'activités pour des activités manuelles, soit dans la salle bibliothèque/ludothèque, soit dans la cour ou autre selon les activités proposées (jardin, verger, préau couvert…).
12h00 12h10	Les enfants de la classe de PS/MS et GS/CP passent aux toilettes, se lavent les mains puis se mettent à table. A 12H10, les grands passent aux toilettes, se lavent les mains puis se mettent à table avec les autres.
12h10	**PS/MS et GS/CP** : Les animatrices donnent les serviettes aux enfants lorsqu'ils sont assis. Le repas commence. **CE et CM :** Les enfants se lavent les mains et prennent leurs serviettes ; les places sont données par un système de cartes numérotées aux enfants qui se présentent seuls ou par deux, de manière aléatoire. **Tous :** Les enfants se servent seuls, dans la mesure du possible. Ils peuvent se lever pour aller chercher du pain ou de l'eau pour toute la tablée (1responsable par table) ou pour débarrasser certains plats.
13h00	Le repas se termine, les enfants rangent les serviettes de table et sortent de manière échelonnée. Les élémentaires sortent les premiers, suivis des maternelles qui ne dorment pas. Les plus petits sont réunis pour aller à la sieste (passage aux toilettes, lecture d'histoires, endormissement…)
13h00 13h20	Les enfants sont répartis en 3 groupes : ludothèque, salle d'activités, préau. Ils peuvent faire des activités « calmes » : lecture, jeux de société, origamis,…
13h20 13h30	Arrivée des enseignants. Temps d'échange avec les enseignants/temps de « debrieffing » au bureau

SOIR

	MATERNELS	ELEMENTAIRES
15h45 16h00	• Les parents récupèrent leurs enfants directement dans le petit préau. • Un animateur pointe dans le petit préau de la maternelle les enfants qui restent. • Les enfants sont installés pour prendre leur goûter fourni individuellement par les parents. • Ils vaquent à leurs jeux lorsqu'ils ont fini de goûter.	• Chaque animateur est référent d'une classe. Il récupère les enfants sous le préau et les note sur la fiche de présence. • Les enseignants emmènent au portail ceux qui ne restent pas à l'ALAE. • Le directeur de l'ALAE est au portail : il accueille les familles, elle filtre les entrées et sorties et gère la sortie avec les enseignants. • Les enfants goûtent. Sur les bancs et tables en bois dans la cour • Les enfants restant à l'ALAE jouent librement dans la cour.
16h00 17h10	• Les activités pour les petits démarrent (temps d'activités entrecoupés de temps libres ».	• Les parents se réfèrent au panneau pour retrouver les enfants dans les différents lieux de l'ALAE.
17h00 17h20	• Ouverture du portail par le directeur qui accueille les familles, qui filtre les entrées et sorties et qui pointe les enfants qui partent avec les personnes autorisées. • Jeux libres.	
17h20 17h55	• Activités pour les petits entrecoupées de temps libres.	• Activités au choix (voir planning de la période).
17h40 18h00	• Ouverture du portail par le directeur qui accueille les familles, qui filtre les entrées et sorties et qui pointe les enfants qui partent avec les personnes autorisées.	

- **Analyse de situation (constats, objectifs fixés pour répondre à la problématique citée lors de l'analyse de situation et plan de travail)**

Analyses et constats posés en équipe :

Analyse liée à l'association :

Cette année deux réflexions communes à l'ensemble des structures ont été impulsées : il s'agit de se questionner sur les activités mises en place pendant la pause méridienne afin de respecter au mieux le rythme des enfants ainsi que de s'interroger sur notre communication envers les familles.

Constat lié à la structure :

Réaménagement du temps du midi avec un temps de « défoulement » avant le repas et un temps plus « calme » après le repas
Mise en place d'actions à destination des parents (soirées jeux, spectacles…).

Analyse liée aux enfants :

L'école et l'ALAE accueillent des enfants d'âge maternel et élémentaire.
Petits et grands se mélangent facilement. Les grands sont relativement attentifs aux petits.

Constat lié aux enfants :

Sans aucun doute, le travail effectué les années précédentes porte ses fruits. Les enfants s'impliquent dans les activités. Le travail de multi âges (en classe) et les activités de l'ALAE où les enfants sont mélangés ont permis une meilleure entraide.

Analyse liée aux parents :

Depuis la mise en place d'un groupe de travail (parents, équipe d'enseignants, équipe d'animation) il y a quelques années, un climat de confiance et une meilleure communication se sont instaurés au sein de l'ensemble de l'équipe éducative. L'ouverture et la fermeture du portail facilitent la communication avec les parents.
Les parents des plus petits sont plus en demande d'informations sur la journée et sollicitent davantage les animateurs.

Constat lié aux parents :

Les idées impulsées par le groupe de travail ont été mises en place. La communication est plus efficace et meilleure. A poursuivre.

Analyse liée aux enseignants :

Nouvelle direction ALAE et école.
L'an dernier, des réunions formelles ont été réalisées avec l'équipe enseignante et la directrice de l'ALAE et ainsi que des réunions équipe enseignante et équipe ALAE (à raison de deux à trois fois dans l'année).
Les informations entre ALAE/école et école/ALAE passent bien.
Cette année, des réunions formelles seront réalisées avec l'équipe enseignante et l'équipe de l'ALAE.

Constat lié aux enseignants :

Un bon climat est instauré entre nous, les attentes et besoins se disent et les solutions sont trouvées ensemble. Les réunions équipe enseignante de l'an dernier ont permis de maintenir un lien entre les différents acteurs de l'école.
Les 2 directrices souhaitent continuer le travail impulsé les années précédentes.

5. Nos objectifs pédagogiques/opérationnels et actions

Durant l'année, au quotidien, l'équipe s'attachera à mettre en place des actions en lien avec les différents objectifs éducatifs de l'association.

Le tableau ci-dessous développe deux objectifs pédagogiques principaux en lien avec la situation initiale et les constats qui seront travaillés cette année par l'équipe d'animation.
Nous souhaitons consolider/pérenniser le travail commencé les années précédentes.

OBJECTIFS EDUCATIFS QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	ACTIONS MISES EN PLACE POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS
Objectif 1 : Développer les liens entre les différents partenaires.	Développer les liens avec les familles.	Invitations (spectacles…). Temps d'activités partagés (jeux, activités manuelles). Temps d'échanges (au portail, dans la cour..), sur les projets en cours. Panneau d'affichage et affichages divers.
	Consolider les liens avec l'équipe enseignante.	Temps d'échanges formalisés (réunion commune). Temps d'échanges informels quotidiens (de 13h20 à 13h30). Evénements communs (fête de fin d'année…).
Objectif 2 : Respecter le rythme de l'enfant pendant la journée.	Respecter le rythme de l'enfant pendant le temps de pause méridienne.	Temps de « défoulement » avant le repas. Mise en place d'ateliers « calmes » après le repas.
	Respecter le rythme de l'enfant pendant le temps du soir.	Activités variées. Lieux aménagés (ludothèque…).

Entre chaque période de vacances, les plannings d'activités sont affichés sur la structure et consultables sur le site internet http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/

6. Evaluation : description des différents points évalués et des différents outils utilisés

Les directeurs mettent en place un système d'évaluation. Le but étant de vérifier de manière cartésienne la pertinence des actions menées et de faire un bilan plus objectif de l'activité.

Elle permettra également de valoriser nos actions et de faire d'éventuelles remédiations si les objectifs ne sont atteints que partiellement, voire pas du tout.

Cette démarche permettra également d'améliorer la qualité de nos interventions en collant au plus près aux réalités du terrain et en ajustant au plus vite nos actions en fonction du public et des besoins. Ce sont les colonnes « critères et indicateurs » du tableau ci-dessous qui nous permettront de faire cette évaluation.

Une fiche « projet », complétée par l'animateur et qui lui sert de feuille de route lors de la préparation de ses activités servira également pour faire les bilans.

Ces bilans seront effectués avant chaque changement de plannings d'activités pour permettre la mise en place d'un nouveau planning.

Les thématiques et objectifs sélectionnés seront abordés pour savoir s'il est nécessaire ou non de poursuivre dans cette voie.

Un entretien individuel entre le directeur de l'ALAE et les animateurs de l'ALAE se fera 2 à 3 fois dans l'année pour faire le bilan des points positifs et négatifs que peut rencontrer l'animateur sur le terrain. Cela permettra de faire des réajustements si cela est nécessaire.

Lors d'activités ou de projets spécifiques, un outil d'évaluation conçu pour l'occasion sera utilisé afin de mesurer qualitativement et/ou quantitativement les différents points clés.

L'équipe tient compte également des retours qui sont fait par l'équipe enseignante (au quotidien et lors de réunions communes) et par les parents (au quotidien et lors des conseils d'école). Elle tient compte également des ressentis et retours des enfants sur les temps dédiés à la prise de parole.

Le directeur veillera à évaluer le fonctionnement de sa structure et son implication vis-à-vis des objectifs de l'association.

OBJECTIFS EDUCATIFS QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	CRITERES	INDICATEURS
<u>Objectif 1 :</u> Développer les liens entre les différents partenaires.	Développer les liens avec les familles.	L'équipe communique sur la vie de l'ALAE et de l'association.	Au moins 5 moyens de communication utilisés par an.
		L'équipe met en place des temps de rencontre.	Au moins un événement/rencontre par période. Au moins 30 parents présents lors des événements.
	Développer les liens avec l'équipe enseignante.	L'équipe communique avec les équipes enseignantes. L'équipe met en place des temps de rencontre avec l'équipe enseignante.	Au moins un temps de rencontre avec l'équipe au complet dans l'année. Au moins un temps d'échanges (formel ou informel) par jour.
<u>Objectif 2 :</u> Respecter le rythme de l'enfant pendant la journée.	Respecter le rythme de l'enfant pendant le temps de pause méridienne.	L'équipe met en place des activités variées.	Au moins deux activités différentes chaque demi-journée.
	Respecter le rythme de l'enfant pendant le temps du soir.	L'équipe adapte et modifie le planning en fonction des enfants (sorties piscine…).	Au moins deux activités calmes sont proposées chaque midi et eu moins un temps libre par jour.